L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN.

ÉDITION HEBDOMADAIRE

LE DIMANCHE

SAMEDI MATIN,

ET

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an $5 00
Six mois 3 00
Quatre mois 2 00

On s'abonne à la semaine, aux bureaux et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre de matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand assortiment de meubles de maison, Aussi un Piano Chickering,

Henry Newman vs Kate Graham, veuve de Graham et maintenant femme de Emile Bock.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,800—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, LEUDI le 31 janvier 1901, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local No 1112 avenue St-Charles—Le contenu entier et effets mobiliers dans ledit local consistant d'un grand assortiment de meubles de maison et installations, literie, verrerie et vaisselle, divers, etc., d'après inventaire enregistré.

Aussi, un piano Chickering.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

F Saunders et Gurley, avocats pour le plaignant. 20janv—20 24 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Septième District.

Connue comme No 3011 avenue St George (maintenant Howard) entre les rues Septième et Huitième [ou Harmonie].

Dr Josiah I. Hunter vs Harrison Wright.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63-859—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 février 1901, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Septième, Huitième ou Harmonie Jacob ou Fréret et l'avenue St George, désigné par le No — ledit lot mesurant vingt huit pieds de face à l'avenue St George sur cent trente pieds de profondeur et formant l'encoignure de l'avenue St George et la rue Huitième.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

James J. McLoughlin, avocat pour le plaignant.

20 jan—20 25—fév 1 8 15 21

PAR LE CONSTABLE.

Charles Gayarré vs John Dubois

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No 3730—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à la vente à l'enchère publique à mon entrepôt No 615 et 617 rue Bienville entre Passage de la Bourse et la rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, le 30me jour de janvier 1901, à 11 heures A. M., la propriété ci après décrite, à savoir: Tous les droits titres intérêt et action du plaignant John Dubois dans l'affaire No 63,687 intitulée John Dubois vs Charles Gayarré du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B. Saisi dans l'affaire ci-dessus — Conditions —Comptant. CHAS B. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Louis J Paquet, avocat pour le plaignant.

20 jan—20 27 29 30

MONITION.

Attendu que sous un ordre de vente rendu par la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté le 7 août 1900 du dossier et enregistré dans la succession de Stéphanie Gilet, femme décédée de Wm J. Toegles, No 46 387 du dossier de la dite cour, la propriété en ceci ci-après décrite a été offerte en vente à l'enchère publique, le 13 septembre A. D. 1900 et a été adjugée à Jules Sabrier pour le prix et la somme de trois cent cinquante dollars.

DESCRIPTION DE LA PROPRIETE.

Un certain lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 11, dans l'îlet 1556, borné par les rues Fortin, Maurepas, Encampement et Sauvage, ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Fortin, sur une profondeur de cent cinquante pieds, le tout duquel est démontré par acte passé pardevant Ritheird M. Stafford, notaire de cette ville, le 27me jour de septembre 1900, en confirmation de ladite vente dûment enregistrée dans le bureau des transferts de cette paroisse.

Attendu que, ledit Jules Sabrier, désirant se prévaloir des bénéfices de la loi relative aux monitions contenue dans les sections 2470 à 2481 des Statuts revisés a fait application à cette Cour pour une Monition.

Maintenant, en conséquence qu'il soit connu que toute et toutes personnes sont par ceci citées et mandées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, qu'il peuvent établir aucun droit, titre ou intérêts dans ou la propriété en ceci ci-dessus décrite en conséquence d'aucune informalité, irrégularité ou insuffisance, dans aucune des procédures sous lesquelles la propriété a été vendue nommément dans la succession de Stéphanie Gilet, femme décédée de Wm J. Toegles, ou en conséquence d'aucune informalité, irrégularité ou insuffisance en façon de vente ou d'aucun autre vice quelconque, s'il y en a, elles ont ou peuvent dans les trente jours du jour de cette Monition est premièrement publiée pourquoi ladite vente de la propriété ci dessus mentionnée et décrite ne soit pas confirmée et homologuée par ce tribunal et Cour et le titre dudit Jules Sabrier soit fait parfait et complet.

Donné sous notre main et le sceau de cette Honorable Cour, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en la ville de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, le 24 décembre 1900.

(Signé) W. B. SOMMERVILLE, Juge.

Pour copie conforme:

JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

5 jan—9 12 19 26—fév 2

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans Je certifie par la présente que le 7me jour de janvier 1901, jugement a été rendu dans cette cour dans l'affaire ci-après intitulée, dans les termes et chiffres suivants, à savoir: Ellen Grove Bucklin vs Wm H. Bucklin—No 62,822—Dans cette affaire soumise pour adjudication la cour considérant la loi et l'évidence étant en faveur de la plaignante et pour les raisons oralement assignées.

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante Ellen Grove Bucklin et contre le défendeur, Wm H. Bucklin, décrétant une séparation de biens entre eux et que ladite plaignante Ellen Grove Bucklin ait et recouvre jugement dudit défendeur, Wm H. Bucklin, la somme de dix-sept cent soixante dollars avec cette et privilège sur la propriété attachée et jugement de non lieu quant à la balance de la réclamation de la plaignante dans cette affaire.

Jugement rendu 2 janvier 1901.

Jugement lu et signé en pleine cour 9 janvier 1901.

Signé: W. B. SOMMERVILLE, Juge.

En témoignage de quoi j'ai apposé ma signature et fixé le sceau de ladite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce quinzième jour de janvier en l'année de Notre-Seigneur dix neuf cent un.

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

Edwin T. Merrick Philip Gensler jr et Walter S. Lewis avocats.

18 jan—18 2[illegible]

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Manuel Castille.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,805—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John Tesco, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Robt Legier, avocat.
18 janv—18 22 27

Succession de Mme Margaret Callahan, femme de Jeremiah O'Brien, décédée.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62,686—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par John T. Callahan, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL, Greffier.

18 jan—18 22 27

Succession de Appoline Potier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 61,272—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Thomas Griffin, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Robert Legier, avocat.
17 jan—17 20 26

Succession de Mme Anna Maria Sablathe, veuve en premier mariage de Frederick W. Block et en second mariage de Ignatius Julius Christian Ferchner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 63,995—Division C—Attendu que Mme Carolina Johanna Ignatiana Ferchner, femme de Louis F. Schnell, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Anna Maria Ferchner, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL, Greffier.

J B. Rosser, avocat.
17 jan—17 20 26

Succession du Rév. Père Rosario Nasca.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63,950—Division A—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Rév. Père Rosario Nasca, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL, Greffier.

Cunningham & Cunningham, avocats.
13 jan—13 17 22

Succession de John Janeway.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 20,671—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Eliza Janeway, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Frank McGloin, avocat.
13 jan—13 17 22

Successions de Henry Carter et Frances Carter, en femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,971—Division B—Attendu que John Dolphus a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans les successions de feu Henry Carter et Frances Carter en femme, décédés intestats, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL, Greffier.

Wm R Ker, avocat.
16 jan—16 20 25

Succession de Gilbert Lyman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,893—Division D—Attendu que Philip J. Scheen a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Gilbert Lyman, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Dinkelspiel et Hart, avocats.
15janv—15 19 24

AVIS AUX CREANCIERS.

Dans l'affaire de la F. A. Lambert Company, Limited, en liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,070—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le second compte provisoire présenté par Joseph Garcia, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier

19déc—19 23 28

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, —No 63,825— Walter & Schaffait vs leurs créanciers—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire la raison commerciale de Walter & Schaffait, composée de Dietrich A. Walter et Robert H. Schaffait, soit convoquée et tenue pardevant George Montgomery Esq., notaire public, en son bureau, dans la bâtisse de la Liverpool and London and Globe Insurance, en cette ville, commençant mardi le 29me jour de janvier 1901, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit, et de voter toutes autres matières qui pourraient être portées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les biens et personnes desdits pétitionnaires soient suspendues et que Lyle Saxon Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 21 décembre 1900.

(Signé) T. C. W. ELLIS Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

Hubert M Hansley, avocat.
23déc—23—janv 5 11 16 22 29

Dans l'affaire de la Independent Cotton Oil Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— No 48,974 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Emanuel Steinhardt, recevoir dans cette affaire, de ses recettes et dépenses pour le mois de décembre 1900, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL, Greffier.

Dinkelspiel & Hart, avocats.
13 jan—13 17 22

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Premier District

Rue Constance, entre les rues Melpomène et Terpsichore.

(La rue à l'arrière étant Magasins).

Veuve J. Drysdale vs Patrick Mullen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 63,560.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 février 1901, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations dans le Premier District de cette ville dans l'îlet No 142, borné par les rues Constance, Melpomène Terpsichore et Magasins, désigné comme lot numéro quatre, lequel mesurant trente pieds de face à la rue Constance sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles et faisant face dans le fond à une allée de cinq pieds de largeur s'ouvrant sur la rue Melpomène, commune au dit lot et à d'autres.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H B McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Emile Pomes, avocat pour le plaignant.
18 jan—18 20 25 —fév 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Quatrième District,

Portant les numéros municipaux 518, 518, 520, 522 et 524 rue Troisième, entre les rues Rousseau et St Thomas.

Mlle Ella Brophy vs la succession de Patrick Kenney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63,798—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 21 février 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances ci-dessus, situées dans le Quatrième District de cette ville, connue comme lots sept, huit et neuf, dans l'îlet borné par les rues Troisième, Rousseau, St Thomas et Quatrième ladite portion de terre mesurant quatre vingt dix pieds, plus ou moins, de face à la rue Troisième, sur une profondeur de cent vingt six pieds, plus ou moins, entre lignes parallèles, mesure anglaise.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

O. W. Long, avocat pour le plaignant.
18 janv—18 25 - fev 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Quatrième District,

James Wilson vs Mme Jessie A. Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63,339—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 janvier 1901, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé, placé et étant dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Camp, Sixième, Septième et Magasins, désigné comme lot numéro dix sept sur un plan fait par S. T. Nichols, architecte, le 8me jour d'avril 1846, et déposé dans le bureau de L. R Kenny, ancien notaire en cette ville. Ledit lot de terre mesure vingt huit (28) pieds de face sur la rue du Camp par cent vingt cinq (125) pieds de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété que la défanderesse acquit par achat d'Eusèbe Reggio, par acte passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 20 juin 1892, titres enregistrés dans le bureau des aliénations, en cette ville, livre 146, folio 161.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

J. B. Rosser avocat pour le plaignant.
22déc—21 23 28—janv 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur et désirable dans le Sixième District.

Portant le Numéro municipal 5125 rue Camp entre les rues Soniat et Dufossat,

Eureka Homestead Society vs Mme Agatha Jackson, femme de Benjamin W. Seawell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63,619—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 31 janvier 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet désigné par le No municipal 253, borné par les rues Camp, Dufossat Soniat et Chestant; ledit lot est désigné par la lettre K commençant et doit être pris à une distance de cinquante neuf pieds trois pouces de l'encoignure des rues Camp et Dufossat et mesurant trente pieds de face à la rue Camp, la même largeur dans le fond sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, le tout d'après certificat d'arpentage fait par George de Armas, voyer, le 7 octobre 1897, et le lot ici transféré est désigné par la lettre E, est composé de la plus grande portion du lot original No Six et d'une partie des lots sept et neuf.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

McCleskey et Benedict avocats pour le plaignant.
30 déc —30—janv 1 4 11 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur et attractive du deuxième district,

Portant le No municipal 213 rue Nord Romparts traversant l'îlet et faisant face à la rue Basein, entre les rues Douane et Bienville.

Sujet aux droits d'usufruit de Mme Veuve John Duffy.

Michael W. Murphy vs John A. Duffy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,710—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville le JEUDI 24 janvier 1901 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre situé, placé et étant dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Remparts, Douane, Bienville et Basein et désigné comme lot numéro un sur un devis annexé à un acte passé pardevant Theo Guyot, ancien notaire en cette ville, le 10 juillet 1851, et mesurant, en mesure américaine, vingt-six pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue des Remparts vingt-six pieds deux pouces et quatre lignes de face à la rue Basein sur cent vingt-huit pieds quatre lignes de profondeur, s'étendant de ladite rue Remparts à la rue Basein.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

La vente ci dessus sera faite sujette aux droits d'usufruit de Mme Veuve John Duffy.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

McCleskey & Benedict, avocat pour le plaignant.
21 déc—21 22 28—jan 4 11 18 24

Par E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

Une Offre Sans Pareille.

LA VENTE LA PLUS GRANDE ET LA PLUS IMPORTANTE DE LA SAISON.

SUCCESSION DE FERDINAND REUSCH, JR.

Comprenant de Magnifiques Résidences, Cottages Simples et Doubles, et Terrains Désirables pour Bâtir.

DANS LES PREMIER, QUATRIEME, SIXIEME ET SEPTIEME DISTRICTS.

Une occasion de faire des placements de premier ordre à des termes favorables.

MERCREDI, 6 FEVRIER 1901, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nlle-Orléans, No 806 rue Perdido, près Carondelet, à 11 A. M.

La magnifique résidence formant le coin des rues Prytanée et Seconde, mesurant 126'6"x177'4"4'".

La résidence moderne, formant le coin des rues Joséphine et Brainard, sur deux lots de terre mesurant ensemble 87'8"6"x111'4".

Deux cottages doubles, 2918, 2920, 2922 et 2924 rue Dryades près de la rue Sixième.

Un cottage simple, 2916 rue Dryades, près Sixième.

Deux cottages doubles nouvellement bâtis, 4920, 4922, 4928 et 4930 rue Perrier, près marché Prytanée.

Deux cottages doubles désirables, 424, 426, 432 et 434 Ave Washington.

La jolie résidence moderne à deux étages, 7513 rue Maple, près Cherokee.

La moitié indivise des propriétés suivantes:

Deux lots et améliorations connus comme le 855 rue Carondelet, près de la rue St-Joseph.

Deux certains lots sur l'avenue Henry Clay, près de la rue Howard.

Un certain lot de terre (à peu près un demi îlet) borné par l'avenue Peters et les rues S. Liberté, Octavia et S. Franklin.

PAR E. A. CARRERE. Encanteur—Bureau 806 rue Perdido, près Carondelet—MERCREDI, le 6 février 1901, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre donné, daté et signé le 3 janvier 1901, par l'honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, dans l'affaire intitulée succession de Ferdinand Reusch, Jr., No 63,673 du dossier de la susdite cour, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement: Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et appartenances en dépendant ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytanée, Première, Seconde, et St Charles, formant le coin des rues Prytanée et Seconde et mesurant cent vingt six pieds six pouces de face à ladite rue Prytanée, sur une profondeur et façade à la rue Seconde de cent soixante-dix-sept pieds quatre pouces et quatre lignes, plus ou moins, entre lignes parallèles, et le même composé de tous les différents lots des Nos un à cinq inclusivement, et d'une partie du lot original No six sur un plan tiré par L. Reizenstein, voyer, à la date du 21 avril 1869, déposé pour référence au bureau de Richard Brennan, alors notaire en cette ville; Etant la même propriété achetée par feu Ferdinand Reusch Jr, pendant son mariage avec Mme Mary Reusch (née Whitehead) et pendant la communauté des acquets et gains qui existait entre eux, au moment de l'achat de John I. Adams, par acte passé pardevant Andrew Hero Jr. un notaire de cette ville, le 18 novembre 1896. (C. O. Livre 166 folio 161).

Les améliorations connues comme le No 2428 coin des rues Prytanée et Seconde, comprennent une maison du sud idéale, entourée de terrains spacieux ornée de pelouses, de magnifiques chênes, d'arbustes et d'allées pavées. Contient de grands salons, bibliothèque, salle à manger, salle de réception et salle de couture, grand hall, chambre à bain avec toutes les commodités modernes. Cuisine, lavoir et cave, galeries balcon, etc. Cinq chambres dans les mansardes au dessus des bâtisses du fond quatre grandes chambres à domestiques. Dans la cour, citerne, écurie, poulailler, etc. La maison de grand style est admirablement bien finie, partout des cerisiennes ouvragées, et des murs tapissés et peints à fresque. La maison est entièrement éclairée au gaz et à l'électricité.

Secondement: Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, etc. y appartenant ou en quelque sorte en dépendant situés, placés et étant dans le Quatrième District de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Brainard, Jackson et Baronne, lesdits lots étant désignés par les lettres "A" et "B" sur un plan de L. M. Pillié, daté le 15 mai 1884, annexé à un acte de vente de la propriété de A. P. Trousdale à Walter H. Cook, passé pardevant John Baudemagel, ancien notaire, le 1er octobre 1890, lesdits lots se touchant et mesurant comme suit, viz:—

Le lot "A" forme le coin des rues Joséphine et Brainard et mesure quarante sept pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Brainard, même profondeur dans le fond sur cent onze pieds, quatre pouces de profondeur entre lignes parallèles et de face à la rue Joséphine, le lot "B" est contigu au lot A et mesure quarante pieds de face à la rue Brainard sur cent onze pieds, quatre pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été achetée par feu Ferdinand Reusch, Jr., pendant son mariage avec Mme Mary Reusch (née Whitehead) et pendant la communauté des acquets et gains qui existait entre eux par cet achat de Frank W. Ellerman, par acte de vente passé pardevant Jefferson C. Wenck, notaire en cette ville, le 2 juin 1893 (C. O. Livre 148 Folio 437).

La propriété ci-décrite sera vendue d'après le plan de voyer fait par C. Uncas Lewis, député voyer de cette ville, à la date du 4 janvier 1901, suivant lequel plan la propriété ci-décrite est divisée en trois lots, désignés par les lettres A B et C et plus entièrement décrite comme suit:

Lot A. Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et mesurant quinze pieds huit pouces de face à la rue Dryades, même largeur au fond, sur cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations connues comme le No 2916 de la rue Dryades comprennent un cottage simple en bois avec toiture en ardoises, situé de la rue, contenant 5 chambres. Dans la cour hangar, citerne, etc., banquette et allée pavées. Louée $12 par mois

Lot B. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et mesurant vingt neuf pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Dryades même largeur au fond, cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues comme les Nos 2918 et 2920 de la rue Dryades et comprennent un cottage double en bois retiré de la rue couvert en ardoises, contenant de chaque côté quatre chambres. Dans chaque cour, hangar, cuve, etc.; allées et banquettes pavées. Louée $24 par mois.

Lot C. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, mesurant vingt neuf pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Dryades, même largeur au fond sur cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme les Nos 2922 et 2924 rue Dryades et comprennent un cottage double en bois, retiré de la rue, couvert en ardoises, et contenant de chaque côté, quatre chambres. Dans chaque cour hangar, citerne, etc; allées et banquettes pavées. Louée $24 par mois.

Quatrièmement—Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages là-dessus appartenant ou de quelque façon appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet municipal numérotés 313, borné par les rues Collège, Perrier, Robert et Upper ligne, désignés comme lots Nos. 16 et 18 sur un devis fait par Sidney G de L'Isle, annexé à un acte de vente de la dite défunte, de Mme Odile Marigny, femme d'Alphonse Miltenberger, passé pardevant Michel V. Déjan, notaire, le 25 juin 1891, d'après lequel devis lesdits lots mesurant chacun trente pieds de face à la rue Perrier, sur cent pieds, dix pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété que le dit défunt Ferdinand Reusch, Jr acquit ensemble avec d'autres lots, durant son mariage avec Mme Mary Reusch, (née Whitehead) et pendant la communauté d'acquets et gains qui existait entre eux par achat de Mme Odile Marigny, femme d'Alphonse Miltenberger d'après acte passé pardevant Michel V. Dejan, notaire en cette ville le 25me jour de juin 1891. (C. O. Livre 140, Folio 90).

Et la vente au défunt Ferdinand Reusch, Jr, a été ratifiée et approuvée sous et en vertu d'un acte de ratification, exécuté par Ernest Miltenberger, pardevant John T. Michel, notaire public en cette ville, le 16me jour de juin 1893, lequel dit acte de ratification a été enregistré dans le bureau des transferts, en cette ville, dans le livre 148 folio 492.

Les améliorations sont connues comme les Nos 4920-22 et 4928-30 rue Perrier, comprenant deux cottages doubles retirés, contenant de chaque côté galerie sur la façade et quatre chambres. Dans chaque cour se trouvent hangar, citerne etc., allées de côté, cour et banquette pavées. Le tout en bon état Loué de chaque côté à raison de $10 par mois.

Cinquièmement: Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là-dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Washington, les rues Livaudais, Sixième et Tchoupitoulas, désignés par les lettres E et G sur un devis ou certificat d'arpentage fait par A. C. Bell, député voyer de ville, sous a date du 11 mai 1894, et annexé pour référence à un autre acte passé pardevant John J. Ward, notaire en cette ville, le 9 juillet 1894. Le dit lot E mesurant trente deux pieds de façade à l'avenue Washington sur cent vingt et un pieds un pouce et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles et ledit lot G formant l'encoignure de l'avenue Washington et la rue Livaudais et mesurant trente deux pieds de façade sur ladite avenue Washington sur une profondeur et façade sur la rue Livaudais de cent vingt et un pieds un pouce et trois lignes entre lignes parallèles.

Ladite propriété comprenant partie des divers lots Nos Six, Sept, Huit et Neuf, lesquels furent achetés par Auguste Bernard, décédé de Mme Joséphine A. Lafitte, Chez Ordre de Livaudais, par deux divers actes passés respectivement pardevant Jos Cuvillier, ancien notaire en cette ville le 2 décembre 1867, et P. C. Cuvillier, ancien notaire, le 13 avril 1868. Etant la même propriété laquelle a été acquise par le défunt Ferdinand Reusch, jr, pendant son mariage avec Mme Mary Reusch (née Whitehead) et pendant la communauté d'acquets et gains qui existait entre eux, par achat de Jean Reusch, d'après acte passé pardevant James Simeon, notaire, le 8me jour de décembre 1887; (C. O. Book 169, folio 78. Les améliorations sont connues comme le No. 7513 rue Maple, comprenant une résidence moder